



LA NUIT DE L'INSTANT

installations - vidéo-projections - performances
dessins - peintures - diaporamas - films

Appel à Participation

DEADLINE > Mardi 30 janvier à minuit

Événement réalisé par Les Ateliers de l'Image / Centre Photographique Marseille

www.lanuitdelinstant.tumblr.com



© CENTRE
☒ PHOTOGRAPHIQUE
+ MARSEILLE

Les Ateliers de l'Image /
Centre Photographique Marseille
2, rue Vincent Leblanc 13002 Marseille
+33 4 91 90 46 76
info@ateliers-image.fr / www.ateliers-image.fr

À partir de l'idée d'image fixe, comment la photographie peut-elle être abordée de manière transversale ?

La Nuit de l'Instant réunit différentes propositions artistiques autour de l'image et de la photographie, mais sous des formes autres que la photographie papier. Une manière de montrer la photographie à travers différents médiums.

Appel à Participation

La Nuit de l'Instant, 9^e édition

Dans le cadre de La Nuit de l'Instant 2018, Les Ateliers de l'Image / Centre Photographique Marseille lancent un appel à participation international ouvert à des artistes plasticiens dont la production tisse des liens avec l'image fixe.

Programme Artistique

La proposition de La Nuit de l'Instant autour de la photographie est un projet de territoire qui affirme une volonté de diffuser l'image la plus contemporaine, pour un public le plus large possible. Les travaux sélectionnés sont montrés dans des lieux très divers (théâtres, salles de concert, centres d'animation, associations, vitrines, institutions culturelles, souterrains, monuments historiques, écoles...), ouverts spécialement pour l'occasion.

La Nuit de l'Instant est donc un moment de découvertes et de rencontres avec des œuvres et des lieux, via des parcours à la fois libres et organisés.

> Dates de la manifestation : 11 mai 2018

Cette année, La Nuit de l'Instant s'inscrit dans le week-end d'ouverture du Printemps de l'Art Contemporain à Marseille, avec le FRAC et le MUCEM comme partenaires principaux.

Conditions de Participation

Participation ouverte à des photographes utilisant la projection, la vidéo ou l'installation ou à tout créateur artistique (quel que soit le support) dont la production tisse des liens avec la thématique de l'image fixe.

- Aucune limite d'âge est exigée.
- Une seule proposition par candidat.
- L'œuvre proposée doit être diffusable au moment de l'envoi (pas de projet en cours).

La première étape de la candidature est ouverte à tous. Le montant des frais de participation est de 14€, à régler sur le site www.centrephotomarseille.fr ou en envoyant un chèque à l'ordre des Ateliers de l'Image à l'adresse postale indiquée plus bas. Les candidatures doivent se faire uniquement via e-mail et en un seul envoi zippé à : lanuitdelinstant@gmail.com

> Date limite : Mardi 30 janvier à minuit

ATTENTION !

- Ne seront pas prises en compte les propositions incomplètes.
- Les sites web personnels ne seront pas considérés comme dossier de candidature.
- Aucun lien vers des sites web de partage vidéo ne sera pas accepté (Youtube, Dailymotion, Vimeo...). Veuillez utiliser les services gratuits en ligne pour stocker ou envoyer des fichiers volumineux (Wetransfert, Transfernow, Hightail, Dropbox, Sendbox, Multiupload...).

La deuxième étape de la candidature sera ouverte aux artistes présélectionnés.

Le 7 février 2018, un jury composé de personnalités artistiques sélectionnera trente artistes qui seront prévenus de leur présélection.

Les artistes présélectionnés doivent nous envoyer par voie postale les pièces complémentaires au plus tard le **14 février 2018** (cachet de la poste faisant foi).

> Le dossier postal devra être adressé à :

Les Ateliers de l'Image
La Nuit de l'Instant
2, rue Vincent Leblanc
13002 Marseille
France

Constitution du dossier

Première étape

- Fiche d'inscription dûment remplie
- Texte de présentation de l'œuvre proposée
- Visuels (de l'œuvre et/ou vues d'exposition)
- Vidéo en format standard (MOV, AVI, MP4, MPEG...)
- Besoins techniques (description simple du mode de diffusion de l'œuvre proposée)
- Justificatif de paiement des 14€ (photocopie du chèque ou récépissé du paiement Paypal)

Deuxième étape

- Curriculum vitae
- Dossier artistique (permettant d'apprécier la démarche globale de l'artiste)
- 1 DVD, Blu-ray ou clé USB avec le fichier vidéo en bonne définition pour la diffusion
- Fiche technique détaillée (elle vous sera fournie avec l'avis de présélection)
- Tout document complémentaire à la compréhension de l'œuvre (citations, éditions, publications, revue de presse...)
- 1 enveloppe affranchie pour retour des dossiers selon le souhait du candidat

Critères de sélection

Les œuvres seront choisies pour leurs qualités esthétiques et réflexives.
Le jury sélectionnera quinze artistes maximum.
La sélection finale sera annoncée et publiée le mercredi 21 février 2018.

Modalités

Les artistes sélectionnés seront invités à Marseille du 9 au 12 mai 2018 (frais de transport et d'hébergement pris en charge par Les Ateliers de l'Image / Centre Photographique Marseille).

Les jours de l'événement, des temps de rencontres avec le public seront mis en place.

Un panel de professionnels désignera un lauréat du Prix de La Nuit de l'Instant 2018. Une bourse de 1 500 euros lui sera attribué.

Le lauréat du Prix de La Nuit de l'Instant 2018 se verra proposer des outils de communication ainsi qu'une collaboration active avec Les Ateliers de l'Image / Centre Photographique Marseille pour une année. La forme de cette collaboration (atelier, exposition, résidence) dépendra de la nature du travail de l'artiste, des besoins et désirs respectifs de chacun.

Partenaires

La SAIF, Le Fonds Régional d'Art Contemporain Provence-Alpes-Côte d'Azur, Le Mucem, Atemi Méditerranée, Street Level Photoworks, Institut Français, Alliance Française de Glasgow, Réseau Diagonal, Marseille Expos... et tous les lieux participants à la manifestation.

Fiche d'inscription

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse actuelle :

.....

.....

Tél fixe : Portable :

Mail :

Site web :

Titre de l'œuvre :

Durée :

Format du fichier :

Dimensions (si volume) :

Année :